

Programme de soutien financier au travail de proximité auprès des familles isolées

Volet 1 – Travail de proximité auprès des familles isolées

Formulaire de demande de soutien financier

Renseignements généraux

Le Programme a pour objectif d'offrir un accompagnement adapté vers les ressources de la communauté susceptibles de répondre aux besoins des familles isolées ayant de jeunes enfants. Plus précisément, le volet 1 a pour objectif d'aller à la rencontre des familles isolées en soutenant la mise en œuvre d'un mandat de travail de proximité pour :

- offrir un accompagnement adapté et au rythme des membres de ces familles;
- assurer une médiation active entre les familles isolées et les ressources de la communauté;
- effectuer les référencement et les suivis nécessaires aux besoins des familles;
- améliorer la collaboration entre les acteurs du milieu et la correspondance entre les besoins des familles isolées et les ressources de la communauté en contribuant aux concertations locales.

Pour être admissible, le demandeur doit être un organisme communautaire Famille soutenu financièrement par le volet 1 du Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles 2025-2027 ou un centre de pédiatrie sociale en communauté soutenu dans le cadre du partenariat entre le gouvernement du Québec et la Fondation Dr Julien.

Le formulaire d'appel de demande de soutien financier, signé par la présidence du conseil d'administration, doit être transmis au ministère de la Famille au plus tard le 19 octobre 2026 à l'adresse suivante : travail.proximite@mfa.gouv.qc.ca.

Pour toute demande d'information, veuillez vous adresser à la Direction des politiques et de la lutte contre l'intimidation, par courriel, à travail.proximite@mfa.gouv.qc.ca.

Les renseignements personnels que vous transmettez au Ministère de même que ceux qui seront consignés à votre dossier demeureront confidentiels.

Information importante

L'intention première du travail de proximité est de joindre les familles isolées avec de jeunes enfants, particulièrement ceux à naître et ceux de moins de cinq ans qui ne fréquentent pas de service de garde éducatif à l'enfance (SGEE). Cette intention est motivée par le fait que ces enfants ont des occasions plus limitées de tisser un réseau de soutien (par exemple, en fréquentant un SGEE, une école, un organisme communautaire, etc.) qui permet notamment de repérer précocement certains besoins et d'offrir une réponse adaptée, au bon moment, avec les bons services, en amont des difficultés graves.

Une famille isolée est une famille ayant des besoins et qui ne fréquente pas ou qui fréquente très peu les services publics ou communautaires offerts par la communauté, en raison de lacunes en matière de transport, de contraintes personnelles ou économiques, de faiblesse du réseau de soutien, de barrières linguistiques et culturelles ou de rapports parfois méfiants aux institutions.

Renseignements sur l'organisme

Nom de l'organisme			Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	
Adresse				
Numéro d'immeuble	Rue, avenue, boulevard		Bureau, app.	
Ville, village ou municipalité		Province Québec	Code postal	Région administrative
Présidence du conseil d'administration				
Civilité ☐ M. ☐ Mme	Prénom		Nom	
Adresse courriel :			Téléphone	
Direction générale				
Civilité ☐ M. ☐ Mme	Prénom		Nom	
Adresse courriel :			Téléphone	

Section 1 – Documents à joindre selon le type de demande

IMPORTANT : Toute demande incomplète sera jugée non recevable et sera retournée au demandeur.

	Option A : Travail de proximité à temps plein	Option B : Bonification d'un mandat existant de travail de proximité
Le formulaire de demande de soutien financier	☐	☐
Le mandat de travail de proximité tel que soumis à l'autre bailleur de fonds		☐
L'entente signée avec l'autre bailleur de fonds		☐

Section 2 – Mandat

2.1 Détaillez les tâches et les fonctions qui seront confiées à la personne travailleuse de proximité.

2.2 Décrivez les familles isolées de votre communauté (caractéristiques, contextes particuliers, besoins, etc.).

2.3 Décrivez les stratégies que vous allez utiliser pour atteindre la cible prioritaire (enfants de 0 à 5 ans) du travail de proximité.

Section 2 – Mandat (suite)

2.4 Décrivez les moyens qui seront mis en place pour inscrire le travail de proximité dans une démarche concertée avec vos partenaires.

2.5 Décrivez le dispositif qui sera mis en place pour encadrer et superviser le travail de proximité.

2.6 Décrivez le dispositif qui sera mis en place pour assurer la sécurité et l'intégrité de la personne travailleuse de proximité.

2.7 Décrivez les stratégies qui seront utilisées pour assurer la mobilité requise par le territoire couvert.

2.8 Décrivez la façon dont vous envisagez les arrimages avec les autres formes de travail de proximité sur le territoire.

Section 3 – Prévisions budgétaires

Option A :
à remplir pour
du travail de proximité
à temps plein

OU

Option B : à remplir pour la bonification d'un mandat existant de travail de proximité	
Financé par un autre bailleur de fonds	Demande de financement au Ministère

Personne travailleuse de proximité			
Nombre d'heures par semaine	h	h	h
Nombre de semaines par année	semaines	semaines	semaines
Nombre d'heures par année	0,00 h	0,00 h	0,00 h
Taux horaire			
Sous-total	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

Autres dépenses			
Frais de gestion			
Frais d'encadrement			
Frais d'achat de matériel et de fournitures			
Coût de perfectionnement			
Frais de déplacement			
Frais d'hébergement			
Sous-total	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

Total	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	(Option A : aide financière maximale de 65 000 \$ par année)	(Option B : aide financière maximale de 32 500 \$ par année)	

Section 4 – Résolution

Conformément à une résolution proposée par :	Nom de l'administratrice ou administrateur
Appuyée par :	Nom de l'administratrice ou administrateur
Adoptée, à l'unanimité ou à la majorité des membres, au cours d'une réunion du conseil d'administration de l'organisme dûment convoquée et tenue le :	Date (AAAA-MM-JJ)
Autorisant la présidence - à signer, au nom de l'organisme, et à déposer une demande de soutien financier dans le cadre du Programme; - à signer une convention d'aide financière, si cette demande est acceptée par le Ministère; - à déposer la reddition de comptes pour les exercices financiers visés par le Programme.	

Section 5 – Déclaration de l'organisme

À titre de présidente ou président de l'organisme :

- ☐ J'atteste avoir pris connaissance du Programme de soutien financier au travail de proximité auprès des familles isolées.
- ☐ J'atteste que les renseignements inscrits dans le présent formulaire sont complets et exacts.
- ☐ Je m'engage à mettre en place le mandat de travail de proximité tel que défini dans le Programme.
- ☐ Je m'engage à respecter les obligations décrites à la section 1.3 du cadre normatif, notamment à ce que le travail de proximité cherche à joindre prioritairement les enfants de moins de cinq ans issus de familles isolées.

Signature de la présidence de l'organisme

Date (AAAA-MM-JJ)

Titre :